

LE REPRÉSENTANT
DU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
BURGOS

Saint-Sébastien, le 2 septembre 1938

Donné
P 15/I

M. Gorgi
Confidentiel

Lettre No. 34

R.P.3. *noté*

6. 414. 3. 1.

Monsieur le Conseiller fédéral,

du
C.

Au cours de la visite que je lui fis hier, le Délégué du Ministère des Affaires Extérieures m'annonça le tout prochain envoi d'un memorandum attirant l'attention du Conseil fédéral sur la situation délicate qui serait créée entre la Suisse et le Gouvernement Franco et par voie de conséquence pour moi-même et ma propre mission si notre pays donnait son adhésion à un projet de convention contre les bombardements aériens que la République de Cuba doit présenter prochainement à la Société des Nations. Cette initiative cacherait une manoeuvre russe dirigée contre l'Espagne, quoique celle-ci ne soit pas nommée dans un texte séduisant en soi par son humanitarisme, mais dont elle ne saurait considérer l'acceptation comme un acte indifférent à son égard.

Je vous enverrai ce memorandum sitôt reçu par télégramme.

Quoique nous soyons sevrés de nouvelles, privés de radios, de téléphones, de journaux du jour, le mot d'ordre étant au surplus le silence pour ceux qui pourraient savoir quelque chose, il nous arrive de recueillir parfois quelques informations dignes d'être citées. De source italienne, j'apprends que M. Mussolini aurait

Monsieur le Conseiller fédéral G. Motta
Chef du Département Politique Fédéral
Berne.



Saint-Sébastien, le 3 septembre 1938

offre ces jours-ci 60.000 hommes de plus au Général Franco
qui ~~les~~ aurait refusés. Cette offre démontre que le Duce ne
craint pas la guerre présentement, malgré l'extrême tension
entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les
assurances de ma très haute considération.

Monsieur le Conseiller fédéral
Chef du Département Politiques Fédérales
Berne.